

ALIA

AUTORITÉ
LUXEMBOURGEOISE
INDÉPENDANTE
DE L'AUDIOVISUEL

DÉCISION N° 10/2014 du 23 avril 2014

du Conseil d'administration de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel portant nomination de sa secrétaire

Vu l'article 35bis, point A), paragraphe 2, alinéas 6 et 7 de la loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques.

Vu l'article 1er, paragraphe 2 du règlement grand-ducal du 13 décembre 2013 portant fixation des indemnités revenant au président et aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux membres de l'assemblée consultative de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel.

Décision

Le Conseil d'administration de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel nomme aux fonctions de secrétaire du Conseil d'administration Madame Carole Kickert avec effet au 1^{er} mai 2014.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 23 avril 2014, où étaient présents :

Thierry Hoscheit, Président
Valérie Dupong, Membre
Claude Wolf, Membre
Jeannot Clement, Membre
Marc Thewes, Membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit
Président

ALIA